

Rapport des commissaires aux comptes

sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Genkyotex
Société Anonyme
au capital de 8.022.786 €
218, avenue Marie Curie
Forum 2 Archamps Technopole
74166 Saint Julien en Genevois

Assemblée Générale du 13 juin 2019
24^{ème} Résolution

Grant Thornton **Commissaire aux Comptes**

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires
aux comptes

Rattachée à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Versailles

29, rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Sygnatures **Commissaire aux Comptes**

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires
aux comptes

Rattachée à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse

8, chemin de la Terrasse
31500 Toulouse

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

GENKYOTEX

Assemblée Générale du 13 juin 2019

24^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être attribués au titre de la présente délégation ne pourra excéder 450.000 actions et ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société, étant précisé que ce nombre s'imputera sur le plafond global prévu à la 26^{ème} résolution de la présente assemblée.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

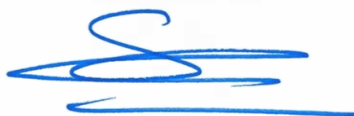
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Neuilly-sur-Seine et Toulouse, le 22 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Samuel Clochard

Sygnatures

A blue ink signature in a cursive style, starting with a large 'L' and ending with a period.

Laure Mulin